



***Palmarès de la 12^e édition du concours « Capitale française de la Biodiversité »
sur le thème « Arbres & Forêts »***

Dossier de presse

Le 11 septembre 2023.

Six territoires champions des arbres.

Du village jusqu'à la métropole, six communes et intercommunalités françaises sont récompensées pour leur action en faveur de la biodiversité au travers de l'arbre urbain, du bocage et bien entendu des bois et des forêts : Vals-des-Tilles, La Motte-Servolex, Villeneuve d'Ascq, Strasbourg, la communauté de communes du Pays de Pouzauges et enfin la Métropole Rouen Normandie qui est élue Capitale française de la Biodiversité 2023.

La Métropole Rouen Normandie

(494 299 hab., Seine-Maritime)

Capitale française de la Biodiversité 2023

(catégorie intercommunalités urbaines)

La Métropole Rouen Normandie déploie depuis près de 20 ans une palette d'actions d'envergure pour protéger et restaurer le patrimoine forestier, bocager et arboré de son territoire. Sa stratégie de conservation des espaces naturels par acquisition foncière lui a permis de porter à 200 ha la surface de forêt dont elle est propriétaire, complémentaire aux forêts domaniales et de collectivités (60% de forêt publique). Elle anime une Charte forestière de territoire depuis 2002, renouvelée pour la 4^e fois en 2021, qui fédère les acteurs de la forêt pour améliorer la connaissance naturaliste comme les pratiques sylvicoles en faveur de la biodiversité et pour faire connaître au public le milieu forestier, sa richesse et son rôle écologique. Un travail d'éducation à la nature qui s'appuie sur les trois Maisons des Forêts de la métropole mais aussi sur des événements comme le « Bivouac sous la lune » ou le festival d'art contemporain « Forêt monumentale » organisé avec l'Office national des Forêts.

L'arbre est aussi un élément essentiel du bocage normand menacé comme partout en France par le déclin des haies en milieu rural. Aux côtés des exploitants agricoles et en partenariat notable avec le Parc naturel régional des Boucles de la Seine normande, la métropole a permis la plantation de 8,5 km de haies d'essences locales au cours des 5 dernières années, accompagnée d'un guide d'entretien et de gestion durable. Ce « programme Haies » comprend une protection réglementaire dans les



**Une des œuvres du festival d'art
contemporain Forêt monumentale, organisé
par la métropole Rouen Normandie avec
l'ONF © A_Aubry - Métropole Rouen Normandie**

documents d'urbanisme, la restauration des continuités écologiques et des milieux naturels associés au bocage comme les mares, marais et réseaux d'arbres têtards.

En ville aussi, la place de l'arbre est renforcée, avec un objectif métropolitain de 30% d'indice de canopée dans les espaces publics, ce qui nécessite de nouvelles plantations mais aussi la protection des arbres existants, qu'il s'agisse de sujets remarquables ou ordinaires, mais aussi de leurs conditions de vie et de survie : les nouveaux projets d'aménagement urbain intègrent ainsi la désimperméabilisation afin de stocker l'eau sur place dans les sols.

[Pour en savoir plus](#)

Vals-des-Tilles

(181 hab., Haute-Marne)

Meilleure commune pour la Biodiversité 2023

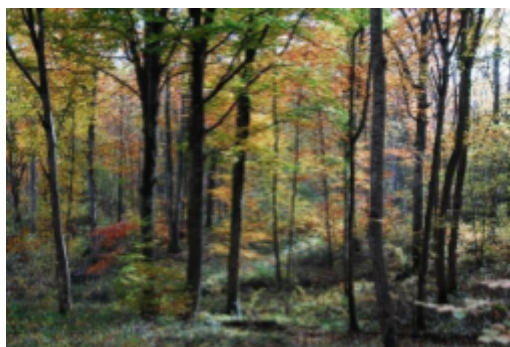
(catégorie - de 2 000 habitants)

Vals-des-Tilles est un village très rural, moteur dans la préservation de la biodiversité et dans la création du parc national de forêts. Une réserve nationale y a été créée en 1993 et une réserve naturelle régionale en 2015. Et lors de la création du parc national, la commune a demandé l'intégration d'un nouveau massif de sa forêt communale dans la zone cœur de parc, sans compensation. Grâce à son implication dans un réseau d'acteurs comprenant le parc national, l'office national des forêts, le conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne et le syndicat intercommunal de gestion forestière de la région d'Auberive, cette tout petite collectivité présente un bilan inspirant.

Ses forêts accueillent les travaux de la Forêt Irrégulière Ecole, centre de ressources associant recherche et formation sur la sylviculture mélangée à couvert continu, une méthode de gestion forestière qui favorise la diversité des essences, présente une grande résilience face aux aléas, prend en compte les espèces remarquables et bénéficie d'un suivi naturaliste et sylvicole permanent, en plus d'une trame de vieux bois et d'îlots de sénescence et de vieillissement.

Sentiers pédagogiques, animations et balades contribuent à faire connaître et aimer la richesse du patrimoine naturel local, qui fait l'objet d'un atlas de la biodiversité communale en cours.

[Pour en savoir plus](#)



Sylviculture mélangée à couvert continu à Vals-des-Tilles. © Jean-Jacques Boutteaux

La Motte-Servolex

(11 731 hab., Savoie)

Meilleure commune pour la Biodiversité 2023

(catégorie - de 20 000 habitants)

Située au pied du massif de l'Epine, la commune de La Motte-Servolex agit depuis plus de 15 ans pour préserver la biodiversité, notamment dans sa forêt communale de 530 ha où elle a développé avec son gestionnaire, l'office national des forêts (ONF), un réseau d'îlots de sénescence remarquable de près de 24 ha qui bénéficie d'un suivi scientifique exceptionnel : en plus des suivis forestiers et naturalistes, ce terrain constitue un objet d'études et de recherche pour l'institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE).



Îlot de sénescence en forêt communale de La Motte-Servolex. © Laura Floch

Dans les parties exploitées de la forêt, la commune anime avec l'ONF et des partenaires privés un programme participatif de replantation de zones notamment soumises à des coupes sanitaires, avec des jeunes plants d'essences variées. Il s'agit en effet de participer à l'adaptation rapide de cette forêt mixte de moyenne montagne qui est fortement affectée par le changement climatique, avec des mortalités rapides et massives de certaines essences de résineux, fragilisées par le réchauffement, la modification de la pluviométrie et la prolifération de ravageurs comme les scolytes. Un millier de plants sont plantés chaque année par des familles volontaires.

La commune met actuellement à jour son Atlas de la biodiversité communale (ABC) après un premier inventaire réalisé en 2017. Forte de cette connaissance fine de la faune et de la flore locale, elle a planté avec ses habitants et associations plus de 6 km de haies vives d'essences locales et fruitières en ville depuis 2014, contribuant à transformer le paysage urbain et à améliorer la connexion écologique entre les espaces verts et la nature alentours. Une démarche qu'elle étend désormais aux exploitations agricoles de son territoire, avec la LPO et la chambre d'agriculture, sur la base de diagnostics agro-écologiques, avec des plants issus de la récolte de graines forestières élevés dans une pépinière de marque Végétal local.

[Pour en savoir plus](#)

Villeneuve d'Ascq

(61 920 hab., Nord)

Meilleure commune pour la Biodiversité 2023

(catégorie - de 100 000 habitants)

Le lien entre arbre et biodiversité est omniprésent dans les actions de Villeneuve d'Ascq, tout particulièrement en ville où aucun projet ne doit générer l'abattage de sujets ou compromettre leur état sanitaire : les plantations comme la gestion prennent systématiquement en compte la cohérence entre paysages et milieux, choix des essences d'arbres et d'arbustes locaux et leurs cortèges d'espèces associées, trame verte et bleue... Elles reposent sur une puissante capacité d'inventaire et de suivis naturalistes.



Arbre urbain conduit en têtard à Villeneuve d'Ascq. © Jonathan Flandin

A titre d'exemple, le travail de restauration du réseau écologique favorable à la population d'Ecureuil roux comprend la mise en place d'écuroducs et le renforcement de la ressource alimentaire avec des noisetiers, châtaigniers, etc. La gestion des arbres taillés en têtards jusqu'en milieu urbain revêt à la fois une dimension paysagère historique et une véritable valeur ajoutée en termes d'offre d'arbres-habitat. Les arbres morts sont laissés sur pied ou à terre, permettant l'expression de l'intégralité des espèces liées au cycle de leur fin de vie.

La reconquête du paysage historique de bocage et la dimension nourricière complète et enrichit l'approche naturaliste et s'étend au milieu agricole où les plantations participatives mobilisent la population et les scolaires avec les agriculteurs et associations locales. 5 km de haies ont déjà été recrées sur un objectif à terme de 40 km de la plante d'ourlet ou de sous-bois jusqu'à la trogne, en passant par les lianes et le tas de bois. Un réseau de mares naissant complètera cet écosystème bocager pour un fonctionnement optimal.

Enfin, la stratégie foncière de la collectivité, passant notamment par l'acquisition de zones constructibles, est au service de la création de zones refuges pour la biodiversité, protégées des activités humaines, en cohérence avec l'objectif municipal de lutte contre l'artificialisation.

[Pour en savoir plus](#)

Strasbourg

(277 270 hab., Bas-Rhin)

Meilleure commune pour la Biodiversité 2023

(catégorie + de 100 000 habitants)

Strasbourg présente la particularité unique d'avoir créé et de gérer 3 réserves naturelles nationales constituées de forêts alluviales périurbaines. Un statut favorable à la protection de la richesse biologique qu'il faut concilier avec les usages, tout particulièrement la promenade et les sports de loisirs, comme dans la forêt de Neuhoef-Illkirch-Graffenstaden, enclavée dans le milieu urbain. Une démarche de concertation engagée en 2019 avec toutes les personnes concernées (riverains, promeneurs, cyclistes, cavaliers, pêcheurs, élus et services...) a permis de revoir le plan de circulation dans la réserve afin d'accroître très sensiblement les zones de tranquillité pour la faune et de libre-évolution de la flore, grâce à la fermeture de sentiers, mais aussi leur désimperméabilisation ainsi que la renaturation d'anciennes routes forestières bitumées.

Strasbourg poursuit son plan Canopée destiné notamment à lutter contre l'effet d'îlot de chaleur urbain en augmentant de 26 à 30% la part de son territoire couvert par le houpier de ses arbres, procurant de la fraîcheur par l'ombrage et l'évapotranspiration. Un plan qui s'attache à protéger et préserver les arbres existants, grâce à une expertise et un suivi technique et naturaliste exceptionnel mais aussi avec une évolution des méthodes de gestion en privilégiant le port libre quand c'est possible. L'extension du patrimoine arboré repose sur des plantations qualitatives d'arbres déjà assez grands afin de produire un effet d'ombrage rapide, dans des conditions optimales de développement en termes de sol et d'eau, sur l'espace public comme les rues et les parcs urbains mais aussi lors de la végétalisation des cours d'école ou encore dans les cimetières où la présence des arbres est renforcée. Mais aussi sur le domaine privé avec la participation des entreprises, associations et bailleurs, et de la population mobilisée depuis 2017 via l'opération de végétalisation participative «Strasbourg ça pousse». L'ensemble bénéficie d'une forte implication de la communauté scientifique strasbourgeoise, qui est associée à la ville pour évaluer les effets des mesures mises en œuvre à la fois pour le climat et pour la biodiversité et développer les connaissances sur les arbres urbains et les écosystèmes.

[Pour en savoir plus](#)



Renaturation de voiries forestières dans la réserve naturelle nationale de Strasbourg-Neuhoef / Illkirch-Graffenstaden. © Estelle Pichenot

La communauté de communes du Pays de Pouzauges

(23 216 hab., Vendée)

Meilleure intercommunalité pour la Biodiversité 2023

(catégorie intercommunalités rurales)

Le Pays de Pouzauges est marqué par le paysage de bocage, et il offre avec sa chaîne des puys et son riche réseau hydrographique une grande diversité d'habitats naturels. Il n'a cependant pas échappé à la régression des haies bocagères, et la communauté de communes agit résolument pour enrayer cette dégradation. Avec ses communes membres, ses agriculteurs et entreprises, ses habitants et de nombreux partenaires publics et privés, elle anime depuis 2006 une charte forestière et bocagère, support d'un large panel d'actions en faveur à la fois des espèces emblématiques, de la trame verte et bleue et de la valorisation économique et sociale des bois et des haies. Des paiements pour services environnementaux rendus par les bonnes pratiques de gestion sont mis en place sur le



Plantation d'arbres au sein de parcelles agricoles au Pays de Pouzauges. © DR

territoire, en partenariat avec les partenaires publics et privés. Ces services rendus sont essentiels dans un territoire de têtes de bassins versants avec une topographie marquée : les haies retiennent les eaux de ruissellements et jouent un rôle majeur pour l'accueil de la faune et la connectivité écologique. La création d'un tiers-lieu bois constitué en société coopérative d'intérêt collectif « Les sens du bois » va permettre de valoriser le bois local issu de l'entretien de ces haies et boisements, pour encourager l'usage du bois d'œuvre et poursuivre l'approvisionnement des chaudières collectives du territoire, du paillage et de la litière animale.

En étroite collaboration avec ses partenaires locaux, la communauté de communes accompagne ses exploitations agricoles, très majoritairement d'élevage, dans la restauration et la préservation des paysages pastoraux complexes où s'entremêlent haies, prairies, boisements, mares et rivières. Dans le cadre du programme Nature 2050 porté par la CDC Biodiversité, elle favorise par exemple le développement de l'agroforesterie par des plantations intra-parcellaires d'essences d'arbres de haut jet adaptées au dérèglement climatique, ou encore les éclaircies dans les taillis de châtaigniers pour favoriser la biodiversité.

[Pour en savoir plus](#)

Ce palmarès a été établi par le Comité scientifique et technique du concours réuni le mardi 11 juillet 2023, sur la base de 16 visites de terrain réalisées parmi 60 candidatures déposées. [Voir la composition du Comité](#)

L'édition 2024 du concours Capitale française de la Biodiversité est d'ores et déjà ouverte : communes et intercommunalités françaises sont invitées à candidater jusqu'au 31 janvier 2024 sur www.capitale-biodiversite.fr afin de faire connaître et valoriser leurs réussites autour du thème « **Sobriété & Biodiversité** ».

Contacts presse :

Ludovic Provost, Plante & Cité – ludovic.provost@plante-et-cite.fr – tél. 02 41 72 38 15 - 06 01 33 68 17

Le concours Capitale française de la Biodiversité est organisé par l'Office français de la biodiversité, Plante & Cité, centre technique national sur les espaces verts et la nature en ville, et les Agences régionales et collectifs régionaux pour la Biodiversité coordonnées par l'Agence régionale pour la Biodiversité en Île-de-France, avec la participation du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema). Il est soutenu par le ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires. Enfin, il s'appuie sur de nombreux autres partenaires, réunis au sein de son Comité scientifique et technique en charge de l'évaluation des candidatures.

La Métropole Rouen Normandie est la 12e Capitale française de la Biodiversité. Elle succède à la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche (2022), La Roche-sur-Yon (2021), la Métropole de Lyon (2019), Besançon (2018), Muttersholtz (2017), Rennes (2016), Strasbourg (2014), Niort (2013), Lille (2012), Montpellier (2011) et Grande-Synthe (2010).

www.capitale-biodiversite.fr